

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA COMMUNE DE MUILLE-VILLETTE**

SEANCE DU 09 FEVRIER 2011

Date de convocation : 02/02/2011, d'affichage : 14/02/2011.

Conseillers en exercice : 15, présents : 08, votants : 10.

L'an deux mil onze, le 09 février à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur **SOUPLY** Patrick, Maire en exercice.

Etaient présents : tous les conseillers municipaux en exercice, à savoir :

Mesdames et Messieurs **CHASSELON** Jean-Claude, **VAILLANT** Jean-Pierre, **LETUPPE** Frédéric, **POTIER** Bruno, **POULLE** Sophie, **SOUPLY** Patrick, **DUPUIS** Jacques, **FELIX** Jean-François, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : MM. **BOURY** Chantal, **TREFCON** Virginie,

Etaient absents non excusés : MM. **DUBOIS** Stéphane, **FORMAN** Philippe, **HULOT** Philippe, **MARCHAND** Jean-Claude et **FRENOIS** Christophe,

Avait donné pouvoir : Mme **TREFCON** Virginie à M. **SOUPLY** Patrick,

Mme **BOURY** Chantal à M. **CHASSELON** Jean-Claude,

M. **VAILLANT** Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

PROJET FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) :

Pour faire suite à la présentation du dossier FISAC lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2010, à l'issue de laquelle il avait été demandé des informations complémentaires quant aux coûts financiers de ce projet, et après avoir écouté de nouveau l'exposé de ce dossier par le Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion,

- Accepte les fiches actions suivantes de la phase 1 de ce projet, à l'unanimité des membres présents, à savoir :

la fiche action n°7 concernant la rénovation des vitrines commerciales,

la fiche action n°8 concernant la modernisation de l'outil de travail,

- Accepte la fiche action suivante de la phase 1 de ce projet, par huit voix pour dont deux pouvoirs et deux abstentions, à savoir :

la fiche action n°9 concernant la signalétique (entrées de territoire).

PASSAGE DUMONT (servitude) :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier daté du 20 octobre 2010, émanant de M. et Mme **DUMONT** Philippe demandant l'autorisation au Conseil Municipal de réaliser une ouverture et d'obtenir un droit de passage afin d'accéder à leur propriété par la place de l'église comme indiqué sur le plan de situation joint.

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité des membres présents,
demande que soit vérifié qui est le propriétaire connu de cette parcelle,
décide de revoir cette question lors d'une prochaine réunion.

TELETHON 2010 (bilan) :

Le Maire donne lecture du bilan de toutes les manifestations mises en place sur le canton de Ham en 2010 au profit du Téléthon et qui ont permis une collecte globale de 7290,28 €, dont 867,00 € dans la commune de Muille-Villette, remise à l'AFM Téléthon.

Un diplôme de reconnaissance a été décerné à la commune de Muille-Villette pour sa participation à l'opération Téléthon 2010.

Le Conseil Municipal en prend bonne note.

CHAMPIONS PAYS DE SOMME :

Monsieur le Maire fait savoir que pour faire suite à un courrier daté du 28 janvier 2011, émanant de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Hamois, concernant l'organisation de la sélection locale du jeu Champion pour pays de Somme qui se déroulera le samedi 15 octobre 2011, la commune de Muille-Villette mettra gratuitement la salle polyvalente à la disposition de la Communauté de Communes du Pays Hamois les 14, 15, 16 et 17 octobre 2011.

Le Conseil Municipal en prend bonne note.

QUESTIONS DIVERSES :

Acquisition d'un photocopieur :

Après présentation de plusieurs devis et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour la mairie,

Accepte le devis de la Société Péronne-Bureau SARL, 80200 PERONNE, pour un montant de 6344,00 euros HT,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant,

Décide que ce montant sera inscrit au budget primitif 2011.

Eclairage de la salle polyvalente (rénovation et mise en conformité des installations électriques) :

Après consultation de plusieurs entreprises et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- accepte le devis de l'entreprise SEINE SAS, 80400 EPPEVILLE, représentant la mise en conformité des installations électriques de la salle polyvalente suite au rapport de vérification de l'APAVE, pour un montant de 2808,73 euros TTC (2348,44 euros HT),

- accepte le devis de l'entreprise SEINE SAS, 80400 EPPEVILLE, représentant la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente, pour un montant de 5346,12 euros TTC (4470,00 euros HT),

Autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,

Décide que ces montants seront inscrits au budget primitif 2011.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Mme MORET Chantal, Présidente de l'A.P.E., daté du 07 février 2011, qui sollicite le Conseil Municipal pour la location à titre gratuit de la salle polyvalente le samedi 26 mars 2011, avec micro-ondes et lave-vaisselle, afin d'organiser une soirée dont les bénéfices iront au profit des enfants scolarisés à l'école de Muille-Villette.

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité, donne son accord pour la location gratuite de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier daté du 10 janvier 2011, émanant de l'Institut Pour la Recherche Sur le Cancer de Lille qui remercie la commune de Muille-Villette pour la subvention accordée en 2010.

Le Conseil Municipal en prend bonne note.

Monsieur FELIX demande l'achat de poubelles pour la salle polyvalente. Le Conseil Municipal donne son accord.

Pour information, la commission voirie se réunira le 23 février 2011 à 17 heures.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close.

Suivent les signatures :